M. de CHOISEUL-BEAUPRÉ

ET LE

TURC RECONNAISSANT

On a raconté, dans diverses histoires de l'Algérie, comment, lors du bombardement d'Alger, en 1683, M. de Choiseul-Beaupré, attaché à la bouche d'un canon, fut sauvé grâce à la reconnaissance d'un ancien capitaine de caravelle algérienne.

M. Albert Devoulx, ne trouvant pas, dans les ouvrages à sa disposition, l'indication de la source où puisèrent les historiens, a mis en doute cette reconnaissance dans un article de la *Revue Africaine* de mai 1872 (volume XVI, page 161) dont nous reprenons le titre.

M. de Grammont, influencé peut-être par cet article, a dit, dans une note de son Histoire d'Alger (page 253) : « Cette légende est tout au moins très douteuse ».

Je crois devoir signaler que le récit de l'incident contesté a été fait par M. de Choiseul-Beaupré lui-même dans une lettre qu'il écrivit le 19 décembre 1683 à M. de Seignelay.

Cette lettre est reproduite in-extenso par Eugène Sue dans son Histoire de la Marine française (Paris 1835-1837, tome IV, page 162) et le passage intéressant de cette lettre est même donné en fac-simile. Voici ce qu'il dit :

« Le lendemain le peuple nous prit et nous aurait « assommés si l'on ne nous eût enfermés. L'on me mit « la chaîne et on me donna la bastonnade. Huit jours « après, nous fûmes portés au canon et, après m'avoir

« assommé de coups, je fus livré pour être attaché.
« Ensuite on me délia, on remit ma partie au lendemain.
« Je fus ensuite gardé pour le dernier. Comme on allait
« mettre feu, le capitaine de la caravelle que Monsieur le
« Chevalier de Léry avait pris se mit sur le canon disant
« qu'il voulait mourir ou ma grâce que l'on lui accorda.»

Cette lettre aurait certainement plus de valeur comme témoignage si elle n'avait été envoyée d'Alger, tandis que l'officier de marine de Choiseul-Beaupré était encore esclave des Turcs et tenu d'observer une discrétion particulière.

Nous ne fournissons pas de preuve indiscutable contre l'hypothèse de M. Albert Devoulx que l'argent avait eu plus de part que la reconnaissance dans cette affaire, mais nous indiquons tout au moins une source peu utilisée de renseignements sur Alger.

Eugène Sue n'est pas un historien impeccable et il change même le nom de Choiseul-Beaupré en celui de Choiseul-Grandpré que n'autorise pas le fac-similé de lettre.

Cependant le long chapitre qu'il consacre dans son Histoire de la Marine française, à la guerre d'Alger, contient des copies de documents dont il serait possible de tirer profit.

STANISLAS MILLOT,
Capitaine de corvette.

P. S. — Depuis que ces lignes ont été écrites a paru le cinquième volume de l'admirable *Histoire de la Marine française*, de M. Charles de La Roncière. Ce volume s'achève par le récit des expéditions faites en 1682 et 1683 pour châtier les Algériens. A la page 726, l'aventure de Choiseul-Beaupré est racontée d'après sa lettre à Seignelay (t. III, p. 424, d'une édition plus récente d'E. Sue), et la reconnaissance du raïs n'est pas discutée. Dans le

Voyage pour la rédemption des captifs aux royaumes d'Alger et de Tunis fait en 1720, par les PP. François Comelin, Philemon de la Motte, et Joseph Bernard (Paris, 1721), je relève deux indications dont l'historien de Grammont n'a pas fait usage. A la page 58, on raconte comment, en mai 1706, trois franciscains condamnés au supplice du feu, et grâciés alors que les bûchers étaient déjà allumés, furent sauvés par un raïs : « La fureur des peuples était si grande que les officiers de Justice ne pouvaient les sauver sans s'exposer eux-mêmes ; comme il arriva à un capitaine de vaisseau qui en reçut un dangereux coup, en voulant les mettre à couvert, par une humanité qui n'est pas ordinaire à ces Barbares : nonobstant ce coup, il continua, et étant entré dans la ville, il fit entrer les Pères dans la Fonderie, et en défendit généreusement la porte contre la multitude acharnée à la *vengeance* ». En 1688, lors du bombardement d'Alger, par le maréchal d'Estrées, le lazariste Jacques le Clerc fut sauvé du canon grâce à deux cent vingt piastres adroitement employées (l. c. p. 129) et huit ou dix capitaines ou patrons français sauvèrent aussi leurs vies à force d'argent (p. 131). Le doute reste donc permis.

S. M.